



Communiqué de presse

Diffusion immédiate

La MRC de Montmagny dévoile ses lauréats des Prix du patrimoine 2024

Montmagny, le 15 mai 2024 – La MRC de Montmagny est heureuse de dévoiler ses quatre lauréats pour l'édition 2024 des Prix du patrimoine des régions de la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches. Initié par Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, ce concours récompense les réalisations locales ayant contribué à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine de chacune des 15 MRC et des 2 villes.

Dans la catégorie Conservation et préservation, le prix est allé à Mme. Christianne Gaboury et M. Thierry Bonnafous pour la restauration de la toiture de leur résidence de style rurale québécoise d'inspiration française. Cette résidence située à Cap-Saint-Ignace, le Manoir Gamache, a fait l'objet, au fil des ans, d'une restauration exemplaire et dans les règles de l'art, tant dans le choix des matériaux que des couleurs. La volonté de s'ancrer dans le territoire et l'aboutissement du projet d'une vie transparaît notamment dans l'impressionnante toiture en bardeaux de cèdre restaurée à l'été 2022.

Le Bistreau d'érable a pour sa part été récompensé dans la catégorie Interprétation et diffusion pour le dynamisme économique et touristique incontournable de l'entreprise. Inviter les visiteurs à s'arrêter pour réfléchir, se faire expliquer et rappeler une pratique encore vivante de notre patrimoine immatériel faisant partie intégrante de notre identité, voilà le cœur du projet Espace culinaire de la cabane à sucre. Situé à Sainte-Lucie-de-Beaugard, ce projet témoigne du génie entrepreneurial et de l'innovation des fondateurs du Bistreau d'érable, Noémie Gautreau-Régner et Jérôme Sauvageau.

Dans la catégorie Porteurs de tradition, c'est M. Donald Lachance qui reçoit les honneurs. La pêche à l'esturgeon noir dans l'archipel de l'Isle-aux-Grues est une importante tradition ancrée dans l'histoire régionale. Elle trouve ses racines dans la riche histoire familiale des Lachance. Cet impressionnant savoir-faire, unique à la région, se transmet de père en fils depuis sept générations. La poissonnerie familiale permet à la communauté et aux visiteurs de découvrir et de goûter ce patrimoine immatériel.

C'est la Ville de Montmagny qui a été primée dans la catégorie Préservation et mise en valeur du paysage pour l'aménagement du Rocher de la chapelle. Ce belvédère réaménagé offre à la population un exceptionnel point de vue en hauteur sur les paysages agricoles et maritimes de la Côte-du-Sud. Le choix audacieux d'investir et de miser sur le patrimoine paysager pour la mise en valeur de son territoire témoigne de la volonté de restituer l'accès à la population à la croix et à ce mythique lieu de rencontre.

Enfin, le jury a tenu à souligner la qualité de trois autres projets en leur attribuant une mention spéciale. Il s'agit d'Anne-Marie Guimont pour la restauration de la fondation de pierres de la maison Guimont à Cap-Saint-Ignace, de la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues pour son exposition sur les costumes de la mi-carême et de la municipalité de Cap-Saint-Ignace pour la restauration et l'utilisation de son presbytère.

La MRC de Montmagny félicite tous les lauréats locaux !

— 30 —

Information :

Catherine Plante
MRC de Montmagny
418 248-5985, poste 334

Virginie Laberge-Ratelle
MRC de Montmagny
418-291-6594